

Fondation nationale des sciences politiques
Conseil d'administration exceptionnel du vendredi 18 juin 2021

RÉSOLUTION

Autorisation de signature d'une convention de don
avec l'Institut McCourt

Le Conseil d'administration de la Fondation nationale des sciences politiques,

Vu l'annexe au décret n° 2015-1829 du 29 décembre 2015 portant approbation des statuts de la Fondation nationale des sciences politiques, en particulier les articles 1, 21 et 23 ;

Vu la résolution du 11 décembre 2019 ;

Décide, en un article unique :

D'autoriser l'autorité investie des fonctions de Président ou d'Administrateur de la FNSP à signer la convention de don à intervenir entre la FNSP, la *US Sciences Po Foundation* et l'Institut McCourt, prévoyant le versement d'un don de vingt-cinq (25) millions de dollars américains au plus tard jusqu'au 31 décembre 2032, sous réserve du respect des principes et modalités définis d'un commun accord entre les parties le 27 mai dernier et joint à la présente.

Le Conseil d'administration approuve l'affectation de ce don à des projets de recherche s'intéressant à l'impact de la technologie sur les sociétés contemporaines, ainsi que le principe de renommer « Institut McCourt » l'actuel « Pavillon de l'innovation » du site de Saint-Thomas, selon les modalités définies dans la note remise aux membres.

Le Conseil d'administration a adopté cette résolution à la majorité des membres présents ou représentés.

Laurence Bertrand Dorléac

Présidente du Conseil d'administration de la FNSP

